1826.

Mr. le Bon. C'est avec une véritable satisfaction que je viens de lire dans la lettre que V. Ex. a eu la bonté de m'adresser en m'apprenant que le Roi a ratifié le Traité d'amitié, de Commerce et de Navigation signé à Rio Janeiro le 8 Janvier dernier. J'ai lu avec la plus grande attention le projet d'article séparé et additionnel que V. Ex. propose de même que les explications qui l'accompagnent ayant fait à V. Ex. mes réflexions verbalement et en particulier sur l'Art.le 13e. du Traité je me bornerai à dire que j'employerai tout ce qui dépendra de moi pour qu'il n'y ait aucun délai à la publication d'un Traité dont l'intérêt est incontestable. Agréez Mr. le B. j'attends Mr. de Chabrol pour lui remettre mes dépêches conformément à votre obligeante complaisance. Paris ce 2 Mars 1826

Pl. Mr. le Mr. de Damas, Pair de France Ministre Secrétaire d'Etat au département des affaires Etrangères.

Mr. le Bon. La Cour étant plus en deuil et moi devant le partir à cause de la Mort de S.M.T.F. Père de mon Souverain, je vais vous prier de vouloir bien en demander la permission au Roi. Je saisis cette occasion pour vous renouveller l'assurance de ma considération la plus distinguée. J'ai l'honneur d'être Paris 13 Mai 1826. Mr. le Bon de Salive. Le Bon. de Cedrabrance.

Mr. le Bon. L'ordre du Cruzeiro (de la Croix du Sud) fut créé par S.M. l'Empereur du Brésil par décret du 1er Décembre 1822, jour du sacre de S.M. Le But de cette création est de récompenser et de perpétuer la mémoire des services rendus à l'Empire du Brésil, aussi la Devise de l'Ordre est Benemerentium Praemium. Cet ordre tire son nom de la Croix du Sud constellation remarquable de l'autre hémisphère. Pour la représenter la médaille qui porte d'un coté le Portrait de l'Empereur a de l'autre une Croix composée de 19 Etoiles nombre des Provinces de l'Empire; le ruban est bleu céleste. L'ordre se divise en 4 classes savoir huit grand Croix effectifs et 4 honoraires 30 Dignitaires effectifs et 15 honoraires 200 officiers effectifs et 120 honoraires, et enfin un nombre indéterminé de Chevaliers. Les Grand Croix ont les honneurs de Lieutenant Général, les Dignitaires ceux de Brigadiers, les officiers ceux de Colonel, et les Chevaliers ceux de Capitaine.

Il y a un Chancellier de l'ordre devant lequel les membres prêtent le serment d'être fidèles à la cause de

Mr. le Br. de Salive.

Ministre des Affaires Etrangères.

de l'Empire du Brésil, mais c'est assez de la permission de l'Empereur pour pouvoir porter la décoration. Il y a de plus le trésorier auquel ceux qui viennent d'être décorés remettent la somme que bon leur semble pour former une caisse en faveur de ceux des membres qui viendraient à tomber dans l'infortune. Le Brevet doit être signé de la main de l'Empereur et contre signé par le Chancelier Croyant avoir ainsi satisfait à la demande que V.L. m'a faite par sa lettre d'hier je la prie d'agréer les assurances de ma haute considération. J'ai l'honneur d'être &. &. Paris ce 13 Mai 1826. Mr le Baron de Damas &. &. Le Bon de Pedrabrava. de Barros

Monsieur le Baron La Cour vient d'avoir plus un deuil et moi devant le porter à cause de la mort de S. M. I. F. Père de Mon Souverain, je vais vous prier de vouloir bien en demander la permission au Roi. Je saisis cette occasion pour vous renouveller les assurances de ma considération la plus distinguée. J'ai l'honneur d'être, Mr le Baron, Votre très humble & très obéissant serviteur Le Bon de Pedrabrava. Paris ce 13 Mai 1826. Monsieur le Baron de Lalive.

Madame la Vicomtesse. La Portion du présent de Leurs Altesses Impériales Brésiliennes à Leurs Altesses Royales les Enfants de France qui n'a pas accompagné celle que j'ai eu l'honneur de présenter, étant prête, je vais vous prier Mme la Vicomtesse de vouloir bien me marquer le jour que je pourrai la faire porter au chateau. Je saisis avec empressement cette circonstance pour vous prier d'agréer de nouveau mes respects et l'hommage de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être Mme la Vicomtesse &. & Mme la Vicomtesse de Gontaut Gouvernante des Enfants de France. Paris ce 1er mai 1826

Mme la Vicomtesse. J'ai eu l'honneur de vous annoncer le 1er de ce mois les objets qui forment le complément du présent de Leurs Altesses Royales les Enfants de France se trouvant chez moi, je désirais savoir le jour où je pourrai les faire transporter au chateau. N'ayant pas eu de réponse, je vous prie Mme la Vicomtesse de vouloir bien me permettre de vous réitérer la